



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION DELAG-24-12-0002

OBJET

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept du mois de décembre de 18 h 00 à 20 h 00, l'Assemblée Générale du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoquée, s'est réunie, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

Nombre de délégués en exercice :	428
Nombre de voix des délégués en exercice :	576.34
Quorum :	289.17
Nombre de procurations :	92

Nombre de voix recueillies :	
▪ Pour (compétences eau et assainissement) :	301.78
▪ Contre (compétences eau et assainissement) :	0
▪ Abstention (compétences eau et assainissement) :	0
▪ Non votants :	0

Vu le débat sur les orientations budgétaires du SMDEA présenté par Madame la Présidente aux membres de l'assemblée générale le 17 décembre 2024,

Entendu les questions des délégués,

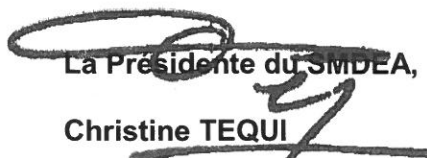
Après avoir entendu l'ensemble des délégués souhaitant exprimer leurs positions sur les éléments budgétaires, économiques et financiers.

* *
*

L'ASSEMBLEE GENERALE,

PRENDS ACTE

- Du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2025 présenté ce jour par Madame la Présidente aux délégués de l'assemblée générale du syndicat,
- Des circonstances exceptionnelles, sans projet de loi de finances 2025, d'élaboration de ces orientations budgétaires ainsi que de la préparation du budget 2025, avec toutes les incertitudes liées aux recettes du SMDEA et aux nombreuses mesures d'augmentation des charges,
- Que le SMDEA n'exclut pas le vote de nouveaux tarifs après le vote du budget 2025 générant une décision modificative justifiée par les ajustements et arbitrages éventuels, rendus nécessaires par les mesures budgétaires nationales décidées pour 2025 qui affecteraient le SMDEA.


La Présidente du SMDEA,
Christine TEQUI